

Image not found or type unknown



demande de carte de séjour pour mineur des 16 ans

Par **momo_old**, le **17/10/2007** à **23:43**

bonjour maire je voudrais savoir comment mon petite fere de nationalité algerienne, rentre en france a l'age de 13 ,actuellement il a déjà plus 16 ans et souhaite travail ??? mais il possède déjà une carte un document de circulation pour mineur jus'qua sa majorité je voudrais savoir si ce possible de démonte un certificat de résidence d'1 ans vie prive et familiale?avant sa majorité? et si ce possible quelle document a présente en préfecture Sachon qu'il n'ai pas rentre dans le cadre de la porcedur du regroupement familiale mais rentre en france avec mes parent qui il son déjà une carte de 10 ANS comme ascendant a charge, mon petite fere veux savoir s'il peut travail avant sa majorite merci